

10067 - Porter un exemplaire du Coran pendant qu'on prie derrière un imam est contraire à la Sunna

La question

Qu'en est-il du port d'un exemplaire du Coran par l'un de ceux qui accomplissent les prières de Ramadan dites tarawih sous prétexte de pouvoir suivre la lecture de l'imam ?

La réponse détaillée

Porter le Coran dans ce but est contraire à la Sunna pour plusieurs considérations.

La première est que l'on perd la possibilité de poser sa main droite sur sa main gauche quand on est debout.

La deuxième est que cela occasionne de fréquents mouvements superflus liés à l'ouverture du Coran, à sa fermeture ou sa garde sous l'aisselle.

La troisième est que ces mouvements constituent une occupation de plus pour le prieur.

La quatrième est qu'il empêche le prieur de fixer son regard sur l'endroit où il va se prosterner. Or la plupart des ulémas pensent que, selon la Sunna, il est préférable de fixer son regard sur cet endroit là.

La cinquième est que celui qui se comporte de la sorte risque d'oublier qu'il est en prière faute de concentration suffisante. En revanche, s'il reste révérencieux, la main droite posée sur la main gauche et la tête inclinée vers la direction de l'endroit où il va se prosterner, il est alors plus à même de se souvenir qu'il prie derrière un imam.